

CARTE GRISE

Démarches en ligne



Votre certificat d'immatriculation (Carte Grise)

Lieu : site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> ↗

En ligne, vous pouvez réaliser :

- une demande d'immatriculation d'un véhicule d'occasion,
- une déclaration de cession de mon véhicule (uniquement entre particuliers),
- le renouvellement de ma carte grise en cas de perte, de vol ou de détérioration,
- un changement d'adresse,
- un changement de titulaire,
- demander un certificat de situation administrative (non gage),

suivre l'avancement de ces démarches.



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h